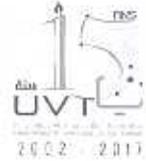


الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة تونس المنار

INSTITUT
SUPERIEUR
INFORMATIQUE
ISI
المعهد العالي للإعلامية



**Communiqué de candidature pour l'inscription au
Mastère Professionnel en Logiciels Libres (MP2L)
(Formation à distance)
2017-2018**



L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et l'Institut Supérieur d'Informatique ISI (Université de Tunis El Manar) lancent un appel pour l'ouverture des candidatures, pour une formation **majoritairement non** présentielle en vue de l'obtention du diplôme de « Mastère professionnel en Logiciels Libres (MP2L) ».

Conditions de candidature :

La candidature pour l'inscription en vue de l'obtention du diplôme du MP2L est autorisée aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :

-les professionnels ou nouveaux diplômés titulaires d'un diplôme de licence ou de maîtrise en informatique, ou d'un diplôme équivalent.

La sélection se fait par voie de concours sur dossier en tenant compte du cursus universitaire et professionnel. Les candidats sont appelés à déposer leurs dossiers de candidature complets au siège de l'ISI.

Pièces demandées pour le dossier de candidature :

- Demande manuscrite au nom du directeur de l'ISI;
- Lettre de motivation ;
- CV
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Copie du baccalauréat, des diplômes universitaires (et de l'équivalence de ces diplômes le cas échéant) et de tous les relevés de notes à partir de l'année du baccalauréat ;
- Deux (02) photos d'identité.
- Pour les professionnels, attestation de travail et une lettre d'appui de l'employeur.
- Pour les non professionnels, attestation d'inscription au bureau d'emploi
- Certificat C2i s'il existe.

NB : Tout dossier incomplet est rejeté.



Modalités d'inscription:

1- Les candidats doivent finaliser les deux étapes suivantes :

- se préinscrire sur le site Web de l'ISI (date limite : 11/06/2016) :

www.isi.rnu.tn

- déposer ou envoyer par poste le **dossier de candidature complet**, au siège de l'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) (du 12/06 au 22/06 2017).

Adresse : Institut Supérieur d'Informatique

02, Rue Abou Raihane Bayrouni 2080 l'Ariana (Mastère MP2L)

- 2- La liste des candidats retenus sera proclamée sur les sites de l'UVT et de l'ISI (le 14 juillet 2017).
- 3- Les candidats professionnels retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'université (www.uvt.rnu.tn) date limite 03 Septembre.
Le cas échéant un engagement de la part de l'employeur est accepté.
- 4- Les candidats non professionnels retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web (www.inscription.tn) date limite : 03 Septembre.
- 5- A partir du 06 Septembre 2017, et dans la mesure du nombre de désistements et de la capacité d'accueil, des candidats de la liste d'attente pourraient être invités, par ordre de mérite, à finaliser la procédure d'inscription en ligne avant 10 Septembre 2017.

NB :

- Pour les étudiants étrangers, les dossiers de candidature doivent être adressés, à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur de leurs pays d'origine, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Tunisie (Direction Générale de la Coopération Internationale).
- Tout candidat n'ayant pas effectué l'étape de préinscription en ligne est automatiquement refusé.
- Tout candidat mentionnant des informations incorrectes, lors de la préinscription en ligne, est automatiquement refusé.

Droits d'inscription :

- 1590 DT / année universitaire (1500 + 06%TVA) dans le cas de prise en charge personnelle.
- 1770 DT / année universitaire (1500 + 18%TVA) dans le cas où le paiement est pris en charge par un établissement (étatique ou privé).
- Les tarifs ci-dessous sont accordés aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire, depuis moins de 2 ans, dont l'âge ne dépasse pas 26 ans et n'exerçant aucune activité professionnelle :

<i>Droit d'inscription</i>	<i>MASU</i>	<i>CNSS</i>	<i>Frais des enveloppes et timbres</i>	<i>Total</i>
200 DT	3,400 DT	5 DT	2 DT	210,400 DT



Critères de sélection:

Les candidats seront classés par ordre de mérite en se basant sur un score calculé en utilisant la formule suivante:

- Pour les professionnels :

$$\text{Score} = \text{Moy (Bac+les_deux_premières_années_d'étude)} - 0.5 * \text{Nbr_Ratrap} - 1 * \text{Nbr_Redoubl} + 2 * 1_lettre_appuie - 2 * \text{Coef-Certif}$$

- Pour les non professionnels :

$$\text{Score} = \text{Moy (Bac+ les_deux_premières_années_d'étude)} - 0.5 * \text{Nbr_Ratrap} - 1 * \text{Nbr_Redoubl} + 2 * \text{Coef-Certif}$$

Avec :

Moy : Moyenne

les_deux_premières_années_d'étude : les deux premières années de la Licence ou du Diplôme de Technicien ou de la Maîtrise ou du cycle Préparatoire ...

Nbr_Ratrap : nombre de réussite en session de rattrapage

Nbr_Redoubl : nombre de redoublement

1_lettre_d'appuie : 1 ou 0 pour les professionnels selon que le dossier de candidature contient ou pas une lettre d'appuie de l'employeur.

Coef-Certif : Coefficient égale à 1 si l'étudiant possède une Certification C2i.

Déroulement de la formation :

La formation démarre le 16 septembre 2017 et s'étale sur 2 ans.

- L'enseignement est essentiellement à distance (les cours sont dispensés en ligne).
- La présence à la séance de démarrage est fortement recommandée.
- Les étudiants sont suivis par des tuteurs durant leur formation.
- Les examens sont obligatoirement présentiels.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web du MP2L : <http://www.uvt.rnu.tn/mp2l/>

Université Virtuelle de Tunis

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

 Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254

 Fax : +216 71 903 603

www.uvt.rnu.tn

Institut Supérieur d' Informatique

02, Rue Abou Raihane Bayroumi 2080 l'Ariana

 Tél.: (216) 71 706 164

 Fax : (216) 71 706 698

www.isi.rnu.tn/

